

RAPATRIEMENTS ■ Après le retour en France ce mardi de 51 personnes, enfants et mamans, détenues en Syrie

« Enfin, le choix de l'humanité »



Marie Dosé plaide depuis des années pour le retour des femmes et des enfants prisonniers dans les camps syriens

Marie Dosé est l'avocate du Collectif des familles unies. Elle s'exprime après le rapatriement par la France de 35 enfants et 16 mamans depuis les camps de prisonniers du nord-est syrien, mardi 5 juillet.

Vous vous battez depuis des années pour le retour des femmes et des enfants prisonniers en Syrie. Que ressentez-vous après ce premier rapatriement d'importance ?

Je pense que la France était acculée. Notre pays ne pouvait s'isoler davantage. Il fallait mettre un terme à cette politique abjecte du « cas par cas », et je restais persuadée que les enfants allaient être rapatriés avec leurs mères. En abandonnant des enfants et leurs mères durant des années dans des camps insalubres, la France a nourri un lien fusionnel entre eux : ils ont souffert ensemble, ont eu faim et froid ensemble, ont attendu ensemble. Comment peut-on les séparer en plein désert après cela ? Pour la première fois, la France semble faire enfin le choix de l'humanité, de la raison et de la responsabilité.

Comment se passe un rapatriement de ce genre qui est un peu une première, en tout cas au niveau du nombre ?

On fait semblant de découvrir un protocole pourtant mis en place depuis des années. On avait déjà eu ce cas de figure avec ceux qui s'étaient enfuis par la Turquie et étaient revenus avec le protocole Cazeneuve (du nom de l'ancien ministre de l'Intérieur socialiste, NDLR). Comme à chaque retour, les mères sont mises en examen et les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance, l'ASE. Les protocoles sont rodés : les mères sont soit placées en garde à vue, soit présentées à un juge d'instruction ; les professionnels de l'enfance, psychologues et médecins, prennent en charge les mineurs à leur arrivée à l'aéroport.

Quelle a été votre première action et à quel moment avez-vous rencontré les premiers rapatriés ?

J'ai saisi le Comité des droits de l'enfant en tout premier lieu. J'ai vu les femmes après l'atterrissage, à la DGSI (Direction générale de la sécurité intérieure, NDLR) ou au Palais de Justice. La séparation à l'aéroport a été très dure pour elles : elles n'ont jamais passé moins d'une minute sans leurs enfants depuis tant d'années.

Quelle va être la suite pour ces femmes à partir de maintenant ?

Elles seront jugées par des cours d'assises spéciales. La justice française a démontré récemment encore qu'elle était parfaitement capable de mener ces procès à leur terme. Ce rendez-vous judiciaire est important, essentiel même. Les associations de défense

des victimes du terrorisme et les victimes du terrorisme ont d'ailleurs appelé au rapatriement de ces enfants et de leurs mères.

■ L'inflexion de la France se confirme
Il reste une centaine de femmes et près de 250 enfants français dans des camps de prisonniers djihadistes en Syrie après l'opération de mardi, a révélé hier Laurent Nunez. Le coordinateur du renseignement et de la lutte contre le terrorisme a précisé que le critère « sécuritaire » serait de « plus en plus » considéré pour décider d'éventuelles futures opérations similaires. « Chaque fois que nous le pourrons, nous procéderons à des rapatriements pour motifs humanitaires et de plus en plus sécuritaires, car la zone est de plus en plus instable », a-t-il déclaré. « Il y a des menaces peut-être d'opérations turques, l'EI qui se reconstitue dans le désert syrien [...]. Pour la sécurité de nos concitoyens, peut-être qu'il est mieux de les avoir plus (ces femmes et enfants) sous contrôle que de les voir dans une zone où elles peuvent s'égarer dans la nature ».

Il faut donc continuer les rapatriements ?

Il faut rapatrier tout le monde, et vite. Ne plus attendre. Les enfants restés sous leur tente avec leur mère sont effondrés. Ils se demandent : « Pourquoi eux et pas moi ? Pourquoi n'ai-je pas été choisi ? »

Vous citez souvent le cas de Sara, une jeune femme originaire de l'Allier, emmenée par ses parents en Syrie à 10 ans. Âgée de 19 ans aujourd'hui, elle était mineure et orpheline au moment de sa détention ; l'État n'a pourtant jamais accepté son retour jusqu'à présent, malgré vos demandes répétées.

Sara doit rentrer. J'étais dévastée en découvrant qu'elle ne faisait pas partie de cette opération de rapatriement, elle attend depuis si longtemps. Je n'ose imaginer l'état dans lequel elle se trouve. C'est un cas prioritaire : elle n'a rien choisi, et je la sais si affaiblie ces derniers mois. ●